

Le budget—M. Collette

Le Régime enregistré d'épargne-logement permettait aux contribuables depuis dix ans d'épargner une somme exempte d'impôt de \$1,000 par an jusqu'à concurrence de \$10,000 pour les aider à acheter leur maison. Ce régime sera modifié pour leur permettre d'accumuler plus rapidement cette somme de \$10,000. Ils pourront ainsi atteindre la somme de \$10,000 d'ici à 1984. Cela va donner une véritable impulsion à ceux qui ont un peu d'argent de côté. Il y a des gens qui disposent de sommes considérables, étant donné le fort taux d'épargne que nous avons au pays. Cela, on peut l'espérer, va inciter les gens à acheter ces maisons tout de suite au lieu d'attendre encore deux ou trois ans.

Il y a ensuite le Programme d'aide à la remise en état des logements, conçu pour l'amélioration des logements ne répondant pas aux normes dans des régions désignées. Les crédits de ce programme ont également été augmentés. Voilà à mon avis un assez bon groupe de mesures offertes aux contribuables moyens: pas à ceux qui se préoccupent de gains de capital et d'autres incitations fiscales et commerciales, mais aux contribuables moyens.

Mais il y a dans le budget autre chose encore qui fait que je suis fier de l'appuyer à la Chambre. Tout d'abord, la déduction pour frais de garde d'enfants va être doublée: elle va passer à \$2,000 par enfant, jusqu'à concurrence de \$8,000 par ménage. C'est beaucoup pour des parents qui travaillent, spécialement dans ma circonscription et dans toutes celles qui ont une population à revenus bas et moyens.

Pour en revenir au Régime enregistré d'épargne-logement, une nouvelle disposition permet de dégager l'argent déposé dans des régimes existants, non seulement pour l'achat de maisons mais aussi pour l'achat de meubles et d'appareils électroménagers. Chose amusante, il y a environ un mois une de mes commettantes m'avait approché pour me demander cela justement. Il s'agit d'une dame de 66 ans. J'imagine que lorsque ce régime a été établi, elle et son mari devaient se situer au milieu de la cinquantaine. Ils avaient l'intention de s'acheter une maison. Tous les Canadiens, je pense, rêvent d'avoir leur maison un jour ou l'autre. Donc, elle et son mari en avaient fait le rêve. Ils ont mis de côté \$2,000 ou \$3,000. Cependant, le mari est mort. La veuve a alors connu des années de vaches maigres. Elle n'avait absolument pas les moyens d'acheter cette maison. Elle occupe actuellement un logement assisté de ma circonscription, l'assistance venant de Metropolitan Housing Corporation, de la SCHL et du gouvernement provincial. Elle vit convenablement, en personne âgée. D'autre part, elle avait ces \$2,000 ou \$3,000 placés dans un REEL qu'elle désirait utiliser. J'ai transmis sa demande au ministre des Finances. Ce dernier m'a répondu gentiment qu'à son grand regret l'utilisation de cet argent pour l'ameublement n'était pas prévu par le régime. C'est tout ce que la dame désirait: un nouveau réfrigérateur, une nouvelle cuisinière, un sofa, enfin ce qu'il faut pour meubler un appartement de façon convenable. Et voilà que le budget prévoit un changement qui viendra en aide à cette dame.

Je n'irai pas jusqu'à dire que c'était mon idée, mais je suis très heureux que le ministre ait accédé à ma demande et ainsi qu'à celles, j'en suis sûr, d'autres députés. On peut voir à quel point le ministre est ouvert non seulement aux opinions de groupements, mais aussi à celles des députés. Ma circonscription compte maintenant au moins une électrice heureuse, sans

parler de tous les autres gens qui étaient dans la même situation. Tous se félicitent sans aucun doute de cette mesure budgétaire.

Bien sûr, l'industrie du meuble, qui a été durement frappée l'an dernier, y trouvera elle aussi son compte. Ainsi, les entreprises fabriquant les appareils électro-ménagers, les sofas et autres meubles ne sont pas laissées à leur sort.

Je suis très heureux que le budget prévoit la participation des étudiants à temps partiel au programme de prêts aux étudiants. On partage souvent les étudiants en deux catégories. Il y a d'abord ceux qui étudient à temps plein, qui travaillent l'été et vivent chez leurs parents. Pour eux, pas trop de problèmes. Il y a également les étudiants à temps partiel qui se perfectionnent le soir et qui travaillent le jour.

Puis, on compte un autre groupe de gens qui ne peuvent s'offrir le luxe d'habiter chez leurs parents ou qui travaillent peut-être à temps partiel, dans des entreprises de services le plus souvent. Ils ne demeurent pas avec leurs parents, mais plutôt avec deux ou trois autres jeunes. Si je ne m'abuse, ces personnes n'ont pas droit aux prêts étudiants. Et voici que l'on propose de leur ouvrir le programme de prêts aux étudiants. C'est une mesure très louable.

Dans le budget, le gouvernement a également affecté 170 millions de dollars supplémentaires au programme de création d'emplois. Le démarrage du programme RELAIS a posé quelques problèmes à Toronto. Toutefois, cela s'explique du fait que les responsables du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, dans le grand Toronto, ont été submergés de travail avec les divers programmes de création d'emplois. Outre les programmes courants d'emplois d'été et d'hiver, ils doivent également s'occuper du programme RELAIS. Étant donné les compressions de personnel survenues ces dernières années, ces employés travaillent littéralement jour et nuit, je sais que cela s'est passé à Toronto, pour mener à bien ces programmes. Certains problèmes se sont posés dans ma région, le quartier de York-Est, mais j'ai eu la chance de pouvoir compter sur la collaboration du ministère. Certains hauts fonctionnaires se sont adressés au maire en vue d'accélérer la réalisation de ces projets.

Cent-soixante-dix millions de dollars supplémentaires seront injectés dans le programme de création d'emplois au cours des prochaines années, ce qui permettra de créer 120,000 emplois supplémentaires à court terme. La plupart des dispositions budgétaires à l'étude visent à assurer la croissance et la stabilité à long terme, ainsi qu'à créer des emplois durables. Toutefois, nous devons bien comprendre que le nombre de chômeurs est inacceptable. Voilà une mesure qui contribuera à accroître l'emploi à court terme. J'ajoute en passant que 280 millions de dollars ont également été affectés à la création d'emplois pour les jeunes.

Il y a également un poste de 2.4 milliards de dollars dont je voudrais dire quelques mots. Ce montant sera injecté dans notre économie grâce aux importants projets de relance. Ce matin, le ministre d'État chargé du Développement économique (M. Johnston) et le ministre de l'Environnement (M. Roberts) ont fait des déclarations à cet égard. D'autres ont fait des commentaires à ce sujet. Je n'entrerai pas dans les détails.